

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 01/12/25

Présents : MUFFAT JF / GREVAT J / TROMBERT R/ PARISIET E / COTTET O/ GREVAT K/GAYDON F/PARISIET E/ CHANEY A/

Excusés : PASQUIER F / VALLETTE JM / Absents : PUPPINI C

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/11/25

Le ou les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'art. L 2121-20 de la loi 96-142 du 21/02/96 : néant

- *****
- Le conseil municipal a nommé MM PARISIET E, secrétaire de séance
 - Le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 19H et la feuille de présence est émargée.
 - Le quorum est atteint.
 - Le compte rendu du conseil municipal du 03/11/25 est approuvé à l'unanimité
 - Le Maire donne lecture de l'ordre du jour et propose en question diverse : affaires diverses dont le point est fait d'entrée de séance - néant

INVITEE A LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme BERTRAND CHINE Yamina a demandé à être présente pour voir le déroulement d'un conseil municipal.

PONT DE LA CROTTAZ

Le maire informe du compte rendu du service infrastructures du Département.

De nouveaux mouvements de terrain ont été détectés traduisant une instabilité inquiétante et potentiellement dangereuse susceptible de provoquer un ou plusieurs éboulements.

Face à ce danger majeur, le Département renforce la surveillance du site et la route départementale 328 reste fermée à la circulation jusqu'à nouvel ordre.

La mairie a demandé la réouverture du Pont de la Lappiaz, le Département prendrait à sa charge 1.5M d'euros, la CCHC, 1M d'euros.

Des échanges sont prévus dans les meilleurs délais entre le Département, la CCHC et la commune pour prévoir un projet d'ouverture.

Le Département doit initier une date de réunion.

PISTE FORESTIERE

Le maire informe que la piste forestière est stabilisée.

Les travaux sont à l'arrêt durant l'hiver

POSE DES CANDELABRES

Un problème de stabilité de 2 candélabres au Laydevant a été détecté.

La société HTB revient sur le terrain le 02/12/25 pour consolider les mâts

ECOLE

La commission scolaire informe le conseil municipal du dernier conseil d'école :

Effectifs

Constat 2025-2026:

- Maternelle: 17 élèves: 4 PS, 7 MS et 6 GS
- Elémentaire ; CP 8 – CE1 7 – CE2 5 – CM1 6 – CM2 10
- Total RPI : 53

Prévisions pour 2026-2027:

- Maternelle: 17 élèves: 6 PS, 4 MS, 7 GS
- Elémentaire ; 6 CP – CE1 8 – CE2 7 – CM1 5 – CM2 6
- Total RPI : 49 élèves

Projet de classe de mer (CP à CM2):

- 10 jours en classe de mer à Belle-Île-en-mer fin avril 2026
- le matin les élèves seront en classe, au centre d'hébergement (cahier de classe de mer : production d'écrit, Questionner le monde...)
- au programme l'après-midi : étude du milieu dunaire, étude ornithologique, pêche à pied, kayak de mer, visites culturelles (grand phare, maison du littoral...), grand jeu coopératif
- déplacement en bus, avec l'entreprise Gagneux
- financement partagé entre les deux mairies, l'APE, le département et les familles pour un total de 38 399 euros.
- Le centre d'hébergement coûte 26 799 euros (pension complète, les animateurs, les activités, le trajet en bateau, le transport sur place) et le transport- bus 11 600 euros.

MARCHE DE NOËL

Le marché de noël s'est déroulé le dimanche 30/11/25 devant l'école Blancheneige
Bonne fréquentation, très positif dans l'ensemble.

CAMPING

A 20h15 le conseil municipal reçoit MR PAIS pour présentation d'un plan de développement du camping.
Pour le moment, le conseil municipal prend acte et va étudier les possibilités.

MOBILITE : NAVETTE DURANT LA SAISON D'HIVER

Dans le cadre du bureau de la communauté de communes du 28/11/25, le maire a demandé instamment la navette Ballad Aulps Bus pour desservir ESSERT ROMAND 3 fois par jour.

FEUX TRICOLORES CARREFOUR DU LAYDEVANT

La commune a enregistré des bons retours concernant la mise en place des feux tricolores pour sécuriser le carrefour du Laydevant.

Contact a été pris pour une modification de l'emplacement des cônes et écluses en prenant en compte le déneigement.

POINT SUR LES TRAVAUX DE LA MAIRIE

L'entreprise JACQUIER ELECTRICITE est passée le 26/11/25 pour faire le point sur les dysfonctionnements des détecteurs, poser les prises manquantes et repositionner les lustres mal placés.
Ils viendront le 08/12/25.

Vu le Maire d'ESSERT ROMAND

MUFFAT JF

